Image not found or type unknown

Droit au licenciement economique ou pas ?

Par **llopis**, le **19/03/2008** à **15:09**

Bonjour,
Je travaille actuellement depuis 25 ans dans une usine de charcuterie (convention collective n ° 3179), je suis delegue du personnel et l'entreprise a des difficultés.
Notre patron nous demande "qui souhaite etre licencié ?"
Est ce que je peux etre licencie sachant que je suis delegue du personnel
Quels sont mes droits si tel est le cas ?

Mon mari y travaille depuis 31 ans et doit partir a la retraite au mois d'aout 2008, est ce qu'il peut etre licencie aussi ? quels sont ses droits egalement ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés